

ANNECY, LE VENDREDI 5 JUILLET 2019

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

Véloroute Léman Mont Blanc : point d'étape sur les travaux de la section Cluses – Magland

Christian Monteil, Président du Département de la Haute-Savoie, a effectué ce jour une visite du chantier des aménagements cyclables entre Cluses et Magland sur l'itinéraire de la véloroute Léman Mont Blanc, en présence de René Pouchot, Maire de Magland, Jean-Philippe Mas, Maire de Cluses, Denis Duvernay, Vice-Président du Département délégué aux infrastructures routières, à la mobilité, et aux bâtiments, Chrystelle Beurrier, Vice-Présidente du Département, Présidente de Vélo et Territoires, et Philippe Redoulez, Directeur général d'ATMB.

Cette nouvelle section, réalisée sous maîtrise d'ouvrage départementale, court sur 4 km le long de l'Arve. Le chantier d'un coût de **2,4 M€**, est financé à hauteur de plus d'**1,8 M€** par le Département, **200 000€** par l'ATMB, **190 000€** par la commune de Magland et **141 000€** par la commune de Cluses.

Dans le cadre de la véloroute « Léman-Mont Blanc », inscrit au schéma départemental, le Département assure la maîtrise d'ouvrage de la partie Cluses-Le Fayet d'un linéaire de 23 km dont 15 km en voie verte. Après avoir réalisé en 2012 des sections à Sallanches et à Magland, **un nouveau tronçon de voie verte a été lancé en septembre 2018 entre Cluses et Magland**. Cet aménagement permettra de sécuriser la pratique cyclable et proposer ainsi une alternative à la RD 1205 à fort trafic.

Cette section de **4 km de voie verte** débute à Cluses, rue Jumel. Elle emprunte ensuite le chemin de la Digue entre l'autoroute A 40 et l'Arve en site propre.

Elle comprend **2 ouvrages** :

- **Une passerelle pour franchir l'Arve** en structure métallique de 60 m de portée.
- **Un réaménagement du passage sous le pont de l'ATMB** à Cluses pour obtenir un gabarit de 3,00 m de large et 2,75 m de haut.

En aval sur la commune de Cluses, cet aménagement vient prolonger directement l'itinéraire déjà aménagé entre Marignier et Cluses. En amont, le cycliste pourra rejoindre le centre de Magland par des voies secondaires à faible trafic puis Sallanches.

▪ La passerelle :

Les travaux intègrent la réalisation d'une passerelle de 60m sur l'Arve qui permettra de rejoindre la voie communale « Route de Chamonix – Mottet » sur la commune de Magland, en franchissant de l'Arve sans appui ni intervention dans le lit de la rivière.

Le choix de la conception s'est porté vers une structure métallique offrant la possibilité de réaliser un tablier d'une seule travée. L'ossature est composée de 2 poutres latérales ayant une hauteur maximale de 5,5m, reliées par des entretoises qui supportent une dalle béton armé avec étanchéité.

L'ouvrage est fondé à l'aide de 2 pieux de 1,2m de diamètre et 16 m de longueur sous chacune des deux culées en béton armé.

La structure métallique est préfabriquée en France dans un atelier spécialisé, puis acheminée au fur et à mesure par camions sur le site pour être assemblée sur la plateforme le long de l'Arve (*en cours*).

Le 23 juillet, la passerelle de 100 T sera posée à l'aide d'une grue de 750 T (22 m de long/9 essieux) en rive gauche et une de 300 T en rive droite.

▪ **Calendrier :**

Les travaux ont débuté en septembre 2018 et devraient s'achever fin octobre.

À ce jour, la plateforme de la voie verte est réalisée ainsi que les appuis de la passerelle. Le soudage des éléments de la passerelle et la reprise de peinture sont prévus jusqu'à fin juillet.

Lors de la mise en œuvre des dalles et des équipements de la passerelle, les travaux d'enrobés et de finitions seront réalisés en parallèle, permettant la livraison de l'ensemble.

Les travaux d'aménagement sous l'ouvrage d'ATMB, côté Cluses sont prévus de mai à septembre.

Les travaux se font hors circulation et nécessitent la fermeture du chemin de la Digue aux piétons et aux cycles aux extrémités du chantier

=> Retrouver toutes les informations sur la véloroute Léman Mont Blanc ainsi que sur toutes les véloroutes de la Haute-Savoie dans [le dossier de presse en ligne dédié à la politique vélo du Département.](#)

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse	Attachée de Presse
Cécile Menu	Leslie Gros
06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61	06 74 25 76 63 / 04 50 33 49 89

 media@hautesavoie.fr  hautesavoie.fr/espacepresse  [@htesavoiepresse](https://twitter.com/htesavoiepresse)